[illegible] aborde [illegible] les pénibles [illegible] que vous allez lire.

— Eh, en vérité, dit-il, peu de choses à vous dire que vous ne savez déjà. L'abbé Larquemin avait fait la connaissance de ma fille chez moi, dans ma maison de campagne de l'avenue. Très fastueuses, ces visites, d'abord espacées, devinrent de plus en plus fréquentes ; elles furent presque quotidiennes à partir du jour où il put en justifier l'utilité sous prétexte de donner des répétitions de latin à mon fils.

Ma pauvre Jeanne était très pieuse. Toute jeune, alors qu'elle était encore au couvent, elle avait manifesté le désir de prendre le voile. Je m'y opposai de toutes mes forces et elle s'inclina devant le chagrin que nous causait une telle résolution.

Ni sa mère, ni moi, ni personne ne vinmes rien, ne devinèrent rien, ne soupçonnâmes rien. Si je m'étais aperçu de la moindre chose, vous pensez bien que j'aurais chassé ce prêtre, surtout après l'aventure fâcheuse qu'il avait eue au château de Tocqueville et dont nous n'étions pas, comme vous devez le penser, sans avoir entendu parler. Nous avons supposé alors que l'incident avait été grossi ; il était exact cependant.

M. Larquemin partit à Bloville. Il avait pris un tel empire sur l'esprit et le cœur de ma pauvre enfant qu'elle voulut aller résider à proximité de sa cure. Elle sollicita et obtint un emploi d'institutrice libre à Montebourg et non à Saint-Hilaire. Ma fille Mai allée passer les vacances de Pâques dans cette dernière localité, chez une de ses amies, Mlle Le Vannier. C'est ce déplacement qui a donné lieu à une confusion.

Les relations qu'on n'en puis douter, bien[illegible] s'étaient beaucoup à Tocqueville, durent se resserrer encore là-bas et nous continuèmes à vivre dans l'ignorance de ce qui se passait.

Au souvenir de la journée fatale du 11 avril, M. Leblond continue :

— J'étais absent quand elle est arrivée. Ceux qui l'ont vue au moment où elle est entrée ici ont été effrayés de la souffrance qui crispait son visage. Je me demande comment elle a pu avoir la force et l'énergie de venir jusqu'ici.

Un point délicat

Notre confrère pose alors une question des plus délicates :

— Tel entendu dire, monsieur, que si les docteurs que l'on a fait appeler s'étaient donné la peine de procéder à un examen sérieux de la malade, ils auraient pu la sauver en arrêtant l'hémorragie interne qui, de minute en minute, mettait ses jours en danger. Me l'aurait-on, paraît-il, rien terrifié, me voyant par l'imminence du péril, ne me sembla pas avoir un compte du cas devant lequel ils se trouvaient.

— Le docteur Cousin, qui vint le premier, répondit M. Leblond, était entré par hasard. C'est un de nos bons amis. Il venait nous dire bonjour et n'avait pas été mandé. Il examina Jeanne superficiellement et se retira.

— Il aurait dit, prétend-on, se rendant parfaitement compte de ce qu'il en était ; qu'il aimerait mieux que vous fassiez appeler un de ses confrères.

— Je n'ai pas connaissance de ces paroles. Si le docteur Cousin les a prononcées, elles ne m'ont pas été rapportées.

On envoya chercher le docteur Lathière, qui est mon médecin, et je ne puis croire qu'il n'ait pas fait tout ce qui dépendait de lui pour sauver mon enfant. Peut-être s'est-il rendu compte qu'il arrivait trop tard et que toute intervention de sa part eût été inutile. Il s'en expliquera, d'ailleurs, quand je le saurai.

Au pensionnat de Montebourg. — Ce que dit la directrice de Mlle Leblond

Le parquet s'est transporté à Montebourg et a procédé à une enquête dans le pensionnat dirigé par Mlle Griffon et où Mlle Leblond était institutrice.

Ce pensionnat est installé dans la magnifique abbaye de Montebourg, qui appartint aux bénédictins puis qui fut prêtée par le diocèse aux frères congréganistes de la Miséricorde. Devenue propriété de l'Etat, l'abbaye fut achetée par une société qui constitue un pensionnat. Toutes les institutrices sont laïques comme Mlle Griffon. Mais le curé Larquemin y avait de l'influence et obtint, sur sa recommandation que Mlle Leblond fut admise, bien que sa famille fût désolée de voir la jeune fille quitter Cherbourg. A Montebourg, elle était relativement près de Bloville, qui est, comme nous l'avons dit, la cure de M. Larquemin.

Mlle Griffon a déclaré que Mlle Leblond était professeur de deuxième dans son établissement et qu'elle était très estimée de ses élèves.

— Je la savais en correspondance avec le curé Larquemin, ajoute Mlle Griffon, mais je ne pouvais pas arrêter ses lettres. Le curé de Bloville avait pris l'habitude de fréquenter souvent, trop souvent, mon établissement, et j'avais dû lui en faire interdire l'accès. Mais on avait déjoué mes précautions, car Mlle Leblond le voyait au dehors pendant ses heures de liberté. Depuis quelque temps, je lui trouvais des alternatives de tristesse et de gaieté. Enfin vint l'époque des vacances de Pâques. Mlle Leblond, qui devait aller passer quelques jours dans sa famille, quitta Montebourg le 30 mars, pour rentrer le 10 avril. Depuis, j'ai appris sa mort.

LES ANTIMILITARISTES

Leurs défenseurs et M. Clémenceau

Les défenseurs des [illegible] actuellement arrêtés de l'affaire antimilitariste viennent d'adresser à M. Clémenceau la lettre suivante :

Monsieur le président,

Défenseurs des antimilitaristes [illegible] hier, arrivés à l'improvviste pour avoir signé des affiches « Aux soldats ! », nous apprenons avec surprise que nos clients sont en réalité des prisonniers de droit commun.

Ce n'était pas assez de les avoir fait arrêter et détenir préventivement pour « délit d'opinion ». Voici que l'on n'hésite pas à leur refuser le régime politique.

Ce que l'on n'avait osé ni contre les condamnés politiques des inventaires, ni contre les condamnés de l'affaire des antimilitaristes, on l'ose contre de simples prévenus, c'est-à-dire des hommes qui doivent être présumés innocents.

Nous protestons énergiquement contre un tel traitement dont l'Empire lui-même n'usait guère vis-à-vis de ses adversaires.

Nous voulons croire que l'administration pénitentiaire s'est commise cet excès de zèle à votre insu et qu'il vous suffira de vous signaler ce scandale pour que vous y mettiez fin immédiatement.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, nos sentiments distingués.

ALBERT WALM, GUSTAVE HERVÉ, MAURICE CHERMIN, R. PERRIGUOUX, avocats à la cour.

Aussitôt qu'il eut reçu cette lettre, M. Clémenceau a donné l'ordre de soumettre les prévenus au régime politique.

INFORMATIONS DIVERSES

Agent de police meurtrier

Nancy, 1er mai. — Le parquet de Nancy a ouvert une enquête au sujet d'une grave affaire qui vient de jeter l'émoi parmi les habitants du quartier de la Place-du-Marché, et à propos de laquelle circulent deux versions sensiblement différentes. Voici comment le racontent divers témoins : Après s'être querellé avec un nommé Foltrazer et avoir frappé le brigadier de police Odet, qui voulait intervenir, un nommé Gustave Karst, âgé de dix-neuf ans, s'était réfugié sur le toit d'une maison faisant l'angle des rue Clodion et de la Hache. Comme il narguait l'agent de police Jacquemin, qui se trouvait dans la rue, celui-ci lui aurait tiré un coup de revolver. La balle traversa de part en part Karst, qui a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

L'agent Jacquemin déclare, de son côté, qu'étant monté sur le toit à la poursuite du fugitif, celui-ci lui lança une grêle de tuiles. L'agent estime alors qu'il se trouvait en état de légitime défense et il fit feu. Le parquet continue son enquête pour éclaircir complètement cette affaire.

Une mère de treize enfants arrêtée pour infanticide

Montbrison, 1er mai. — Une femme de 55 ans, nommée Bechandon, demeurant à St-Just-sur-Loire, mère de treize enfants, dont onze sont encore vivants, vient d'être arrêtée pour infanticide. Elle avait étouffé un bébé qu'une de ses filles, Marie, âgée de 21 ans, venait de mettre en lumière.

Un plaideur mécontent se venge sur l'avocat

Saint-Flour, 1er mai. — Me Oudouil, avocat du barreau de Saint-Flour, qui avait plaidé en faveur d'une dame Faure dans une instance en divorce, a été assailli dans la rue et mis à mal par le mari de sa cliente. Après enquête, le parquet a fait incarcérer l'auteur de cette agression.

Horrible vengeance

Beaune, 1er mai. — Le nommé Jules Courriaux, vingt-cinq ans, employé de chemin de fer, habitait avec une nommée Valentine Legouy, vingt-huit ans, dans une chambre meublée. Courriaux, à qui cette liaison pesait, avait, ces temps derniers, manifesté l'intention de se séparer de sa maîtresse. Celle-ci résolut de se venger. Tandis que ce matin Courriaux était encore couché, elle se leva doucement, prit un bol contenant du vitriol et lui en répandit doucement le contenu sur la figure. Courriaux a été atrocement brûlé. Sa vue est à peu près complètement perdue ; en outre, comme il avait l'habitude de dormir la bouche ouverte, le liquide corrosif a pénétré dans sa gorge et l'a horriblement brûlé. La fille Legouy a quitté la chambre aussitôt. La police la recherche activement.

Collision de steamers : 7 noyés

Londres, 1er mai. — Une terrible collision s'est produite près du cap Landsend entre le steamer espagnol « Leo » et le steamer anglais « Okeshampton ». Ce dernier en a apporté la nouvelle en Angleterre. Le steamer anglais a pénétré d'un mètre au moins dans le flanc du navire espagnol. Les deux navires sont restés accrochés pendant plusieurs minutes. 21 hommes de l'équipage du « Leo » ont réussi à sauter à bord du « Okeshampton » ; 5 autres ont été noyés. On a vu au moment de la collision les premier et deuxième officiers espagnols disparaître dans les machines sans doute pour fermer des soupapes de sûreté. Au même instant, le « Leo » s'est détaché du « Okeshampton » et l'on présume qu'il a dû coulé à pic avec ses deux officiers du bord.

Petites Informations

PARIS

— Un employé du service de la voirie a trouvé dans un égout collecteur deux sous ancien modèle, parfaitement chargés.

— Le roi d'Angleterre est arrivé à Paris mercredi soir.

FRANCE

A Toulon, deux dames, prévenues des restes d'un ancien forçat, ont été trouvées ce matin dans les murs de l'atelier de la flotte récemment incendié. Cette découverte a causé une assez vive émotion.

— Un sloop a coulé dans le port de Lannion ; quatre matelots ont disparu.

— L'évêque d'Orléans a fait connaître au maire que le clergé n'assisterait pas au cortège des fêtes de Jeanne-d'Arc parce que les franc-maçons y étaient admis.

— Dans une rixe, un ouvrier ajusteur de Tulle a reçu un coup de couteau à un nommé Pierre Weber, qui est mort quelques instants après.

— Un ouvrier mineur de Trieux (Meurthe-et-Moselle), a reçu plusieurs coups de couteau dans le dos sur lettre Chabelier, âgée de 22 et de 23 ans, et les a tous les deux très grièvement blessés par vengeance.

— Le soldat Duquet, du 137e, a été condamné par contumace, par le conseil de guerre de Châlons, à 5 ans de travaux publics, pour avoir frappé son caporal et provoqué son sergent. Duquet s'est évadé le 4 février.

— La municipalité de Remiremont a [illegible] une pension viagère à Mme Marotel, qui fut 66 ans concierge de l'Hôtel de Ville. Elle vient de quitter sa loge à 88 ans, et était devenue des concierges.

— La grève des bûcherons continue à Revin (Ardennes). 40 enfants ont été envoyés dans les familles des membres du syndicat à Mohon, comme cela s'est passé pour Fourches.

— Une information est ouverte contre M. Coubé, ancien notaire, ancien maire de Chamelet (Corrèze), suppléant du juge de paix de Lerche, qui a déposé son bilan. Le passif s'élève à 400.000 francs.

ETRANGER

— Une bombe a été lancée sur la voiture du Président du Guatemala. Le président est sain et sauf ; le cocher a été blessé.

LA JOURNÉE DU 1er MAI

Des manifestations ont eu lieu un peu partout sans incidents graves

A PARIS

La matinée

Paris, 1er mai.

L'aspect que Paris offre aujourd'hui ne rappelle nullement celui qu'il offrait le 1er mai 1906.

Ce matin, dès la première heure, il présentait sa physionomie habituelle : dans les rues, les voitures roulaient comme hier, et sur les trottoirs défilait l'interminable théorie des employés, des ouvriers se rendant à leur travail. Même, profitant du soleil qui brillait à la faveur d'éclaircies, des promeneurs flânaient sur les boulevards et les grandes places.

Le service d'ordre mobilisé pour parer aux éventualités restait invisible ; seuls, les « idôlifers » et les agents du service des voitures faisaient leur service ordinaire. Les affiches, les manifestes, les appels, les menaces les plus intempérantes ont laissé cette fois la population parisienne indifférente ; et les propos qui s'échangeaient étaient plus empreints de gaieté ironique que d'inquiétude.

Certes, on rencontrait des mécontents : tel commerçant qui l'an dernier avait fructueusement profité de l'alarme générale pour liquider ses plus vieux stocks de comestibles, regrettait presque aujourd'hui que ce clientèle, rassurée, ne songeât point à faire des provisions pour parer à la famine. Tant il est vrai que le bonheur des uns ne tait pas le plaisir des autres.

D'ailleurs, la preuve la plus claire que les appels de quelques énergumènes à la violence n'ont produit aucun effet appréciable, c'est que ceux-là mêmes à qui ils étaient adressés ont fait la sourde oreille. Dans les magasins, qui sont tous restés ouverts, tous les employés sont à leur poste. Dans les ateliers, on travaille comme hier. Si l'on compte quelques chômeurs dans certaines corporations, comme la construction et l'ameublement, c'est que, en maint endroit, les patrons ont donné spontanément congé à leur personnel pour lui permettre de célébrer par un repos supplémentaire « la fête du travail ».

A la Bourse du Travail

Quelques curieux sont allés se promener ce matin aux abords de la Bourse du travail. Ils espéraient y voir un déploiement inusité de forces de police et assister à des mouvements de foule tout à fait anormaux. Ils ont été fort déçus... En dehors de ces curieux, pas de grévistes, pas de troupes, à peine quelques agents.

Les limonadiers, les boulangers, les coiffeurs, qui tous les matins, depuis la déclaration de la grève de l'alimentation, affluaient vers le Bourse du travail, sont aujourd'hui restés chez eux.

Mais cette abstention des grévistes et des chômeurs n'est pas la seule cause du peu d'animation qu'on observe autour du carrefour de la rue du Château-d'Eau et du boulevard Magenta. La véritable raison de ce calme, c'est certainement la fermeture de tous les bars qui avoisinent la Bourse.

Pour éviter le retour d'événements aussi fâcheux que la mort de Mme Chetel, la propriétaire d'un café du boulevard Magenta, morte des suites de l'émotion qu'elle a ressentie en voyant la police aux prises dans son établissement avec des manifestants, les tenanciers de ces bars se sont en effet mis d'accord pour ne point ouvrir leurs portes aujourd'hui. Comme ces bars ont une importante clientèle et qu'ils présentent à l'ordinaire une grande animation à l'heure où prennent fin les réunions tenues dans la matinée à la Bourse, leur fermeture modifie complètement l'aspect du carrefour.

A l'intérieur de la Bourse du travail le plus grand calme n'a cessé de régner jusqu'à midi. Quelques personnes s'étaient assemblées dans la grande salle, qui avait été retenue par l'Union des Syndicats. Mais elles ont été averties qu'aucune réunion n'aurait lieu avant cet après-midi et elles se sont retirées.

Un soldat en congé arrêté

Les agents ont, ce matin, mis en état d'arrestation, place de la République, un soldat de l'infanterie coloniale, en congé, qui distribuait des écrits révolutionnaires ; ce soldat n'était pas muni d'une des permissions dont les camelots doivent être pourvus.

L'après-midi

Après le déjeuner, la physionomie des grands boulevards n'est un peu modifiée. Le passage des patrouilles de cavalerie excite la curiosité des passants, qui deviennent plus nombreux. Mêlé grévistes et manifestants continuent à être absents.

Comme les années précédentes, les Sauveteurs de la Seine ont installé quelques postes, qui se signalent par de grands drapeaux de la Croix-Rouge ; la plupart de ces postes ont été placés dans des bureaux d'omnibus.

LES MEETINGS

Un discours de M. Janvion

Paris, 1er mai.

Onze meetings ont été organisés sur différents points de Paris. Celui de la Bourse du Travail est présidé par M. Janvion, le fonctionnaire récemment révoqué, qui, dans un long discours, proteste contre les mesures prises par le gouvernement.

M. Janvion a terminé par ces mots :

Ne comptez pas sur l'Etat. Il n'agit de vous unir sur le terrain économique. Il y a lieu de former des sections au besoin fédérées en province pour agir et décourager l'idée antimilitariste. Vous pourrez alors aller au combat tête claire et froide.

M. Roché, du syndicat des tailleurs et couturières, proteste contre l'Etat oppresseur.

M. Luquet, de la fédération des coiffeurs, a exposé le but de la manifestation du 1er mai.

Le meeting de l'annexe de la Bourse du Travail, rue Jean-Jacques-Rousseau, compte à peine une cinquantaine d'auditeurs qui se divisent par petits groupes, assis sur les premiers bancs.

A la maison des fédérations, rue Grange-aux-Belles, on distribue une protestation du syndicat des employés du département de la Seine contre l'attitude de M. Clémenceau.

Au n° 11 de l'avenue des Ternes, 150 syndiqués sont réunis au fond d'une cour, à proximité d'un atelier de chaudronnerie en pleine activité.

Au milieu du vacarme des marteaux, le « camarade » Delpérier a discouru, affirmant que le mouvement du 1er mai ne tiendrait que commencer et que le radicalisme avait fait faillite. Aucun incident.

Partout ailleurs le nombre des ouvriers assistant à des meetings est également fort restreint.

Une lettre de M. Bousquet

M. Sauvée, secrétaire du syndicat des ouvriers boulangers, a reçu de M. Bousquet, détenu à la Santé, une lettre où il dit qu'il est incarcéré sur la dénonciation d'un policier envoyé par ordre à la réunion syndicale des employés où fut traitée la question du repos hebdomadaire.

Où allons-nous ? s'écrie. La Bourse du travail n'est plus la maison des syndicats, c'est la maison de l'inquisition.

Dans quel siècle vivons-nous ? Les lettres de cachet sont rétablies... et des ancêtres ont rasé la Bastille !

Une bagarre

Paris, 1er mai.

Dans la soirée, un jeune homme de seize ans a été arrêté alors qu'avec un couteau à la main il tentait de blesser des agents. Il a été conduit au poste du Château-d'Eau. A 8 h. 40, une bagarre s'est produite auprès de la Bourse du travail entre agents et manifestants. Deux coups de revolver ont été tirés par les manifestants. Un cocher a été blessé d'un coup de sabre. Il a été transporté à l'hôpital.

Les arrestations

Plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées au cours de la journée, place de la République et dans les environs de la Bourse du travail. La plupart ont été faites pour refus de circuler ou pour chant de « l'Internationale ». Quelques jeunes gens se sont mis dans un cas plus grave en injuriant les représentants de l'autorité.

EN PROVINCE

Lorient, 1er mai.

La Bourse du travail, inaugurée officiellement dimanche par le maire qui condamna les théories nuisibles de grève générale et de sabotage, est inaugurée officiellement aujourd'hui. Les fenêtres sont pavoisées de diverses bannières syndicales et d'un drapeau rouge sans inscription. Le syndicat de l'arsenal ne prend pas part au chômage ni à la fête de la Bourse. Les dockers et les ouvriers du bâtiment chôment.

Cherbourg, 1er mai.

A l'arsenal, ceux qui ont chômé, et notamment les mineurs du syndical, avaient eu soin de se faire porter en permission, en sorte que ce matin la direction des constructions navales signalait qu'il n'y avait aucun chômeur.

Brest, 1er mai.

A l'arsenal, il a été constaté 500 absences contre 501 l'année dernière. Dans une réunion tenue ce matin, divers discours assez violents ont été prononcés, notamment par M. Goude, commis de marine. L'ouvrier *Le Gall*, secrétaire adjoint de la Bourse du travail, ouvrier en port, a fait appel au pillage des magasins. Il a dit que les ouvriers ont trois ennemis : les policiers, les gendarmes, qui ne valent pas mieux que les chiens dont ils sont maintenant les collègues policiers, et les soldats. A l'issue de la réunion et après entente avec les autorités, un cortège en tête duquel ont pris place MM. Vibert, adjoint au maire, ouvrier à l'arsenal, Goude, adjoint au maire, Martin, conseiller municipal, employé des postes, a parcouru les rues de la ville. Le drapeau rouge syndical était déployé. Les gendarmes encadraient la colonne.

Saint-Etienne, 1er mai.

Les mineurs, au nombre de 15.000 dans le bassin houiller de la Loire, ne travaillent pas. La manufacture nationale d'armes chôme également.

Bordeaux, 1er mai.

Le nombre des chômeurs est de 3.000, appartenant à diverses catégories. Le contingent le plus élevé est fourni par la manufacture des tabacs, 1.200.

Montceau-les-Mines, 1er mai.

Ce matin, 2.000 mineurs se sont réunis sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Un cortège a été organisé avec les députés Vaber, de la Sienne, et Franconie, de la Guyane, la municipalité et le syndicat des mineurs. Un meeting a eu lieu au théâtre. Tous les orateurs ont vivement critiqué le gouvernement, à propos des arrestations pratiquées à Paris contre les meneurs de la Confédération du travail. Les députés Vaber et Franconie ont fait le procès du ministère Clémenceau-Briand-Viviani.

Toulon, 1er mai.

Ce matin, selon les indications du syndicat, les ouvriers syndiqués se sont portés aux abords de l'arsenal et aux portes de la ville pour empêcher leurs camarades d'entrer.

A LILLE

Les chômeurs

Environ cinq cent cinquante ouvriers de diverses corporations ont chômé à l'occasion du 1er Mai. Dans la métallurgie : 132 ouvriers chez M. Guyot, 207, rue du Faubourg-de-Roubaix ; 60 chez MM. Crépelle et Garand, rue Guy-de-Dampierre ; 25 chez M. Autier et Cie, 25, rue Boucher-de-Perthes. Dans la confection : 45 coupeurs chez MM. Grimonprez et Nuytten, 108 bis, rue de Paris ; 45 chez MM. Deschemacker frères et Cie, 175, rue de Paris ; 30 chez Mme veuve Couzineau et Cie, rue Gambetta ; 30 presseurs chez MM. Jaulin et Dubois, 11, rue Caumartin. Chez MM. Jlaulier et Cie, 64, rue Ban-de-Wedde, les ouvriers avaient eu congé à partir de midi. Dans cette maison Bahrmil les chômeurs étaient le double. Chez Mme veuve Lechat et Cie, rue de Lannoy, 50 tisserands sur 250 chôment.

Les menuisiers de la Maison Wiart chôment au nombre de 20. 13 ébénistes de chez M. Samain, [illegible] sont [illegible] présentés à l'atelier.

Les ouvriers et ouvrières de la Manufacture des Tabacs chômèrent bien. Comme on le voit le nombre des chômeurs est assez faible. Les ouvriers avaient d'ailleurs prévenu leurs patrons de leur absence pour cette journée du 1er Mai.

LA MANIFESTATION

A l'Hôtel des Syndicats

Les chômeurs avaient rendez-vous à 9 h. et demie à la Bourse du Travail. Le bureau est formé. A côté de M. Saint-Venant s'asseyent MM. Planche, Bouchez, Cooles, Creton et Vanchon. M. Saint-Venant prend la parole. Il tait savoir que l'on ne se rendra pas cette année à la Préfecture et qu'une délégation seul y sera déposé au passant pour être transmis au Préfet. M. Saint-Venant lit à l'assemblée le contenu de ce factum. Les revendications suivantes y sont exposées :

1° La journée de 8 heures ; 2° Extension du droit syndical aux employés de l'Etat, de département et de la commune ; 3° Extension prud'homale pour les employés de l'Etat et fonctionnaires ; 4° Le 1er Mai est le jour de la fête du travail ; 5° Application dans son intégralité de la loi sur le repos hebdomadaire ; 6° Surveillance et protection des apprentis par les corporations ; 7° Fixation chaque année d'un minimum de salaire, en rapport avec le prix des denrées ; 8° Interdiction aux patrons d'employer à un salaire inférieur des ouvriers étrangers ; 9° Retraites ouvrières sans versement pour le travailleur et par la répartition immédiate ; 10° Suppression des règlements d'ateliers établis par les patrons, interdiction des amendes et retenues de salaire, comme pénalité ; 11° Dans le but de tournir du travail aux chômeurs, démantèlement de la ville ; 12° Gestion exclusive par les ouvriers des caisses ouvrières de secours mutuels de prévoyance.

Quelqu'un propose d'élir comme président d'honneur M. Levy, un des trois membres de la Confédération Générale du Travail, arrêtés ces jours derniers. M. Saint-Venant répond que la présidence d'honneur ne peut être donnée à M. Levy, car il faudrait aussi la donner à MM. Bousquet et Delaïs. Il se réserve simplement de déposer à la Préfecture une protestation contre l'acte du Gouvernement. Vers 10 heures et demie, le cortège se forme devant la Bourse du travail. Il pleut épouvantablement et les chômeurs se préservent comme ils peuvent sous des parapluies. Ils ont arboré à la boutonnière des cocardes rouges, vendues par des camelots, ou bien encore de petits drapeaux rouges frangés d'or.

En tête du cortège marchent MM. Saint-Venant, Courouble, délégué des coupeurs ; Philippe, délégué des employés ; Deseytes, du syndicat des terrassiers ; Bailly, des cartonniers ; Masson, des typographes ; Bauche, Creton, du textile ; les conseillers prud'hommes Cooles, Martin, Franck, Bondues, etc. Puis viennent les chômeurs des diverses corporations : rattacheurs, ouvriers de la manufacture des tabacs, terrassiers, charpentiers, coupeurs, etc. Cette foule est composée d'environ 600 personnes.

A la préfecture

Les manifestants se rendent tout d'abord à la préfecture. Seul, M. Saint-Venant, secrétaire général des syndicats lillois, y pénètre. Dans une enveloppe non fermée, il remet au concierge la lettre des revendications et le prie de la faire parvenir à M. le Préfet.

Un drapeau rouge saisi

Un calédier de la place de Béthune, M. Frédéric, fut invité, mercredi matin, à retirer un drapeau rouge qu'il avait arboré la veille. M. Frédéric obéit ; mais, quelques minutes plus tard, réapparaissait, drapé cette fois d'un ruban tricolore et décoré d'une inscription : « Vive le 1er mai ».

Le drapeau fut saisi vers onze heures par la police.

A la mairie

A la sortie de la préfecture, M. Saint-Venant reprend place dans la colonne qui, par les rues Jacquemars-Giélée, Jean-Sans-Peur, le boulevard de la Liberté et la rue de Béthune, se dirige vers la mairie.

M. le maire reçoit les délégués dans son cabinet. M. Denebourg, conseiller municipal, les présente. Il demande, en même temps, à M. Delesalle si c'est lui qui a donné ordre à la police pour faire enlever le drapeau rouge avec inscription et cocarde tricolore, arboré à la fenêtre d'un estaminet de la place de Béthune. Le propriétaire de cet établissement proteste, avec force gestes, contre l'enlèvement du drapeau. Onze agents, dit-il, ont violé mon domicile et l'en m'a maintenu pour pénétrer chez moi.

M. Delesalle, qui ne semble point attacher une grande importance à l'incident, déclare qu'il procédera à une enquête sur ce qui s'est passé.

M. Saint-Venant donne alors lecture d'un factum sur la fête du 1er mai. « Cette manifestation, déclare-t-il, qui, pour l'opinion po-

---

MARJOLAINE

PAR

Georges SPITZMUHLER

— Alors, vous ne m'aimerez jamais ? demanda-t-il encore.

— Vous aimer, moi ?... Mais je vous hais, je vous enlève de toutes mes forces ! Je vous crache au visage... Vous me faites horreur !... Plutôt cent fois la mort qu'une de vos caresses !...

Insatiable à une vaine vengeance, Lachaise s'agite tourmenté vers le misérable, pour le crier son mépris à la face.

Il n'avait pas un instant frémi sous ce regard pur et droit, tous ses parables jaillis, tous les éclaboussements des verges et flamboyantes comme des épées.

Il demeurait impassible...

Soudain, la passion reprit vite le dessus.

Il eut, la voix sifflante, en lui pressant les poignets, qu'il serra violemment :

— Alors...

— Non !

— Mais je t'aime ! crie-t-il, les yeux injectés de sa bestiale et de sa folie...

L'homme hésitant convulsivement sur poignets, hésitant à frapper à la rude étreinte de l'assaillant.

Les [illegible] parcels de mes bourreaux, la [illegible] jeune femme battue de coups et [illegible]

L'émotion qui la secouait toute et la révoltait achevait, phénomène inverse du sentiment générateur de la folie, de rétablir l'équilibre mental.

Très posément mais le mépris aux lèvres, elle dit :

— Il est indigne de torturer une femme sans défense... Cassis, vous êtes un lâche !

— Insulte-moi, maudis-moi, qu'importe ! clame l'anarchiste en chef. Tu es ma proie. Qui pourrait maintenant t'arracher à mes bras ?

— Moi !... fit derrière lui une voix de femme.

Stupéfait, Mistriès se retourne.

La Môme-Champignon était en face de lui...

— Toi ?... Que viens-tu faire ici ? s'écria d'Aublincourt, soudain monté au paroxysme de la rage.

— Voir ce que vous y faites, [illegible] ! hurle, exaspéré ;

— Va-t-en ! Va-t-en !...

— Non. Je veux vous parler.

— Plus tard... demain...

— A l'instant même... Et si vous ne voulez pas...

Elle interrompit sa phrase sur cette suspension redoutable.

Il serra les poings furieusement et fit un geste comme pour jeter l'importune. Puis, soudain, plus calme :

— D'où viens-tu ?

— Je quitte le cocher qui vous a conduit ici... Le cocher de Montreuil-sous-Bois... Je l'ai reconnu tout à l'heure au passage... Il m'a donné l'adresse.

— Enfin que veux-tu ? fit Mistriès prêt à éclater.

Elle, sans crainte, fixant fulgurant des yeux de l'anarchiste, approcha son visage tout près de lui pour lui dire, avec un bonheur le [illegible] ...

— Je veux me venger de la trahison, Misériès !... Je veux venger Marjolaine... Nous avons un compte à régler ensemble, tu ne l'en doutes pas ?

Il haussa les épaules, mais dut reculer devant la menace qu'elle lui crachait, en quelque sorte, en pleine figure.

Manola poursuivit :

— Oui, me venger, comme on se venge dans mon pays... Tu as vu jouer « Carmen », n'est-ce pas ?... Eh bien ! don José en sera moi, et tu seras, toi, la Carmencita. Ce n'est pas toujours aux femmes de recevoir les coups de navaja, tu sais !

Elle s'avançait, menaçante, faisant reculer l'anarchiste en chef.

Lui, qui déclarait ne rien craindre, se sentait peu rassuré. Cette superbe créature aux traits crispés de colère sous ses noires tresses, lui faisait peur autant que l'apparition d'une Gorgone.

Une phrase de la Môme-Champignon l'inquiétait :

— Ce n'est pas toujours aux femmes de recevoir les coups de navajá !...

Sur un ton meilleur, il hasarda ce palliatif :

— Voyons, Manola, calme-toi...

— Me calmer ?... rugit-elle, effrayante de colère déchaînée... Ah ! je comprends, tu tremblies... Tu comptais que tout ce passerait en sourdine... Jusqu'à présent, tout t'a réussi... Me l'affublant d'un faux nom, tu as pu cacher la femme d'un autre de l'hospice de Montreuil-sous-Bois... Mais prends garde !

— Que dis-tu ?

— Je dis ce que je sais... J'ai la lettre.

— Tu as cet ?

— Oui. Il ne fallait pas me charger de la commission.

— Tu veux... Laisse-moi...

— Non, pas encore... Laisse-moi...

— Eh bien, quoi ? Qu'il y a encore ?

jalouse... Je l'étais tout d'abord... Mais c'est fini... Vois-tu, l'amour, entre nous, est mort. Chez moi, il ne reste que le mépris et la haine. Et je suis venue te le dire !

Le père de Marjolaine ne répondit pas. Son regard venait à Lucienne.

Il la chercha en vain...

La jeune femme avait disparu...

La Môme-Champignon avait laissé la porte ouverte en entrant et Lucienne, profitant de l'altercation qui absorbait les deux amants, s'était enfuie sans bruit.

— Damnation ! siffla d'Aublincourt... Elle m'échappe !...

Et, avant que la Môme eût pu faire un mouvement pour s'y opposer, il bondit vers la porte ouverte, se lançant à la poursuite de la fugitive.

VIII

Après l'Orage

Lucienne courait, courait dans Paris, augmentant de pas pas précipités la distance entre elle et le misérable qui avait voulu se faire passer pour Jacques.

L'idée de s'éloigner l'aiguillonnait, la poussait en avant.

Lucienne allait ainsi droit devant elle, sans savoir où la hasard guidait ses pas.

Longtemps, elle courut, aperçut, traversant une infinité de rues inconnues.

Parfois, elle sentait que l'épuisement allait la vaincre. Elle avait faim... Elle était lasse.

La fatigue faisait fléchir ses jambes, l'inanition alourdissait la tête, un essoufflement la prenait la poitrine.

Elle fit appel à toute son énergie pour fuir encore, fuir toujours, bien loin, la maison maudite.

Hélas ! les forces humaines ont des limites, et celles de Lucienne avaient été bien épuisées.

Après de nouveaux efforts, elle dut ralentir sa marche. Il lui devenait impossible de se soutenir.

Au sortir de la rue Berryer, une faiblesse la prit.

D'une main tremblante, elle chercha un appui contre le mur de la maison qu'elle longeait dans sa course.

Mais cet appui lui manque, car elle calcula mal la distance.

Lucienne trébuche...

Un étourdissement la prit... Fermant les yeux, sentant la vie la quitter, elle s'affaisse sur le trottoir en poussant un cri étouffé.

Et, les bras tendus, la fille de M. de Lesterelles demeura inanimée au milieu des passants qui commençaient à se grouper autour d'elle.

***

A ce moment, une enfant portée par le remous humain au premier rang de la foule, s'élança vers la jeune femme évanouie.

Cette fillette, que suivait un gros chien gris, avait l'air d'une petite mendiante.

C'était Marjolaine...

Elle venait de reconnaître la bienfaitrice qui, généreusement, avait laissé tomber, l'autre jour, dans sa sébile, un louis d'or : la mariée de l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

Les hasards de sa mendicité errante l'avaient amenée dans ce quartier.

Peu d'instants auparavant, l'enfant qui la suivait sans cesse, depuis le jour du Bois curieux, craignant pour la petite fille une nouvelle rencontre fâcheuse, était entré dans un débit de vins.

Vite, elle avait profité de ce moment de liberté pour courir dans la rue où elle espérait revoir Sidonie ou Tolnet.

Elle y retrouvait la charmante jeune femme en [illegible] qui s'était un moment distraite de sa joie pour abaisser les yeux sur le malheur de la petite pauvresse.

D'un coup d'œil rapide, la mignonne s'assura que la Mort-aux-Allumettes ne la surveillait pas de loin.

Puis elle se baissa sur celle qui personnifiait à ses yeux la Charité.

Mais on l'écarta rudement.

Que venait faire cette gamine en haillons ? Pourquoi essayait-elle de s'approcher de l'élégante inconnue ?... Pour la voler, peut-être.

En un instant, poussée brutalement par des mains hostiles, elle fut ramenée au premier rang en dernier.

Une barrière infranchissable, grossissant à chaque seconde, la sépara de sa bienfaitrice.

La fille du comte d'Aublincourt s'éloigna, le cœur gros...

Mais au même moment elle poussa une exclamation de joie.

Elle voyait arriver une jeune fille légère, accorte, portant sous le bras un panier de blanchisseuse.

Et elle reconnut Sidonie Bousquet. Ce fut une explosion de joie.

— Sidonie !... grande sœur !...

(A suivre.)

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET

DOUBLE SUCRE DE VANILLE

PAR SA QUALITÉ EST SA VRAIE CONCURRENCE

80, Rue Nationale, Lille